



5^{ème} Lettre d'information du mandat 2020-2026

Courriel : mairie@aunay-sous-auneau.fr
Site municipal : www.aunay-sous-auneau.fr
Tél. : 02 37 31 81 01
Distribution : 05/10/2021

NUMEROS UTILES

ASSISTANTE SOCIALE

Prenez rendez-vous au : 02 37 20 14 48.

URGENCES

SAMU : 15 ou d'un portable 112.

Centre Régional anti-poison de Paris : 01.40.37.04.04

Gendarmerie : 17 - **Pompiers** : 18.

Pharmacie de garde : 17

VEOLIA (Astreinte Eau/Assainissement) : 0 969 323 529

ERDF « ENEDIS » (Réseau électricité) : 0 972 675 028

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Lundi et Mercredi de 9h00 à 12h30.
- Mardi et Vendredi de 13h30 à 17h30.
- Jeudi de 13h30 à 18h30.

Possibilité de recevoir sur rendez-vous en dehors de ces horaires. Monsieur le Maire et ses Adjoints reçoivent à la Mairie sur rendez-vous.

LE CARNET

NAISSANCES *:

- Léonie PARIS née le 09/07/21
- Ilhan ORHAN né le 17/07/21
- Soan JUDAS né le 17/07/21
- Mélyana TIVANT née le 19/07/21
- Alexis DEULIN MASSOL né le 13/08/21

MARIAGES* :

- David DOS SANTOS & Dahbia ABROUS le 26/06/21
- Alexandre MARCHAND & Audrey THIERRY le 03/07/21
- Kevin DESHAYES & Julie GRATEAU le 18/09/21

DÉCÈS :

- Daniel RÉGÉ le 28/06/21
- Richard VOILLARD le 25/07/2021
- Bernard PEIGNEAU le 07/09/21

* Seuls figurent dans ce carnet les mariages, baptêmes civils, pacs et naissances dont les intéressés ont accepté la publication

RAPPEL À L'ATTENTION DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

- BULLETIN MUNICIPAL 2021 -

Si vous êtes un nouveau commerçant ou artisan et que le siège de votre entreprise est basé sur la commune, vous pouvez bénéficier à l'occasion de votre 1^{ère} année d'installation, d'une **insertion publicitaire gratuite**.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer à la Mairie ou à envoyer par courriel un encart publicitaire de dimension 1/10^{ème} d'un format A4 **avant le 31 octobre**.

(Il convient de justifier la date de création de l'entreprise)

Courriel de la Mairie : mairie@aunay-sous-auneau.fr

Chers Administrés,

La période estivale en demi-teinte avec les contrôles liés au pass sanitaire et une météo capricieuse est maintenant derrière nous. La rentrée des classes redonne de la vie à notre village et nous avons la chance de ne pas avoir de cas covid dans nos écoles.

Le Conseil Municipal vous propose, le 13 novembre, une réunion de concertation au foyer Jean Moulin, sur l'étude de l'aménagement de la place des Fêtes.

Côté travaux, l'accès piétons vers le cimetière, les trottoirs rue de la Poterie, les sanitaires publics, la mise aux normes et l'accessibilité de la salle des associations, les abords de l'étang de pêche et les travaux d'urgence de l'église sont terminés.

Le chantier de remplacement de la canalisation d'eau potable rue de Paris avance à grand pas et devrait être terminé mi-octobre. Le tapis d'enrobé sera refait par le Conseil Départemental en 2022.

7 nouveaux passages piétons ont été créés aux endroits dangereux et aux arrêts de car pour la sécurité des piétons.

L'épidémie recule, soyons vigilants sur les gestes barrières pour en finir avec la covid 19 et profiter des dernières belles journées ensoleillées.

Je vous souhaite un bel automne.

Chaleureusement,
Le Maire, Robert DARIEN

CONCERTATION PUBLIQUE POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE

Le Conseil Municipal a décidé de lancer le projet de réaménagement de la Place de la Mairie, située en centre bourg, aux abords des écoles, de la Mairie, de la salle polyvalente et du stade municipal.

Cette place dégradée doit être repensée pour :

- Rénover l'espace public
- Améliorer le cadre de vie
- Aménager les parvis de l'école élémentaire et de la salle polyvalente
- Sécuriser les déplacements des piétons et les abords de l'école

Une étude a été réalisée avec le Cabinet GILSON et Associés.

Compte tenu de l'importance de ce projet qui concerne tous les habitants de la commune, il a été décidé de lancer une concertation afin que chacun puisse apporter ses avis.

Le dossier sera consultable à la Mairie du **mardi 2 novembre au vendredi 19 novembre** aux horaires d'ouverture de la Mairie. Une permanence des élus et du Cabinet GILSON sera organisée le **Samedi 13 novembre 2021 de 9h00 à 12h00 au Foyer Communal Jean Moulin** afin de présenter le projet et d'échanger avec les administrés. Un registre sera ouvert pour recueillir les avis et les remarques qui permettront aux élus d'affiner le programme de travaux.



TRAVAUX DE LA COMMISSION MUNICIPALE SUR LA SÉCURITÉ

Une première étape pour la sécurité de tous :

- Sept nouveaux passages piétons viennent d'être installés dans notre village et à Nêlu, avec un objectif : La sécurisation des abris bus pour nos jeunes collégiens et lycéens.
- Des barrières pour sécuriser le lavoir rue de la Bassine.
- La réfection de la chaussée de Chenevelle.
- La réalisation d'une rampe d'accès PMR aux toilettes publiques.

ÉLAGAGE DES PLANTATIONS EN BORDURE DE VOIE OU DE CHEMIN



Le code de la voirie routière impose aux propriétaires :

- L'obligation d'élagage des branches et des racines à l'aplomb des voies publiques. Cette disposition a pour objet de faciliter l'accès des véhicules notamment ceux des services publics, ainsi que des piétons.
- Une servitude de visibilité pour les propriétés voisines des voies publiques, à proximité des croisements, virages, points dangereux ou incommodes pour la circulation publique.

Le danger potentiel créé par les plantations, même régulières, disposées en limite de la voie publique, qui réduisent anormalement la visibilité qu'exige la sécurité des personnes et des véhicules, peut constituer un trouble qui excède les inconvénients normaux de voisinage.

Un arrêté municipal portant obligation d'élagage des arbres et des plantations le long des voies sera pris prochainement.

Il est donc demandé à chacun un effort de civisme pour respecter cette réglementation en précisant que la Mairie est régulièrement alertée par les difficultés d'accès dans certaines rues, par les véhicules de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, les services de transport par bus et les piétons.

OBLIGATION D'ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS

Les terrains des propriétés bâties ou non bâties lorsqu'ils ne sont pas entretenus constituent une gêne pour le voisinage et peuvent représenter un risque d'incendie et un problème d'ordre sanitaire.

Le Règlement Sanitaire Départemental (RSD) prévoit les dispositions suivantes pour les terrains privés bâtis en friche :

- Art 23-3 : « Les jardins et leurs aménagements, ainsi que les plantations doivent être soigneusement entretenus de façon à maintenir l'hygiène et la salubrité des habitations.
- Art 32 : « Les propriétaires d'un immeuble sont tenus d'assurer dans le cadre de leurs obligations respectives à un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords.
- Art 37 : Les plantations sont entretenues de manière à ne pas laisser proliférer les insectes et leurs larves au point qu'ils puissent constituer une gêne ou une cause d'insalubrité. Il doit être procédé chaque fois qu'il est nécessaire à une désinfection.

En cas de non-respect de cette réglementation, le Maire ou un agent assermenté établit un procès-verbal de constatation d'infraction qui est transmis au Procureur de la République pour que soient engagées des poursuites pénales (Amende de 3^{ème} classe : 450 €). Le juge des référés peut également imposer aux responsables la réalisation des travaux nécessaires sous astreinte.

Le code général des collectivités territoriales prévoit également des dispositions pour l'entretien des terrains nus en friche dans le cadre du pouvoir de police du Maire.

Il est donc demandé aux propriétaires et locataires d'entretenir leurs propriétés bâties et non bâties.

Attention au démarchage sur la rénovation énergétique !

BON À SAVOIR

> Le démarchage téléphonique sur la rénovation énergétique est **strictement interdit** depuis la loi du 24 juillet 2020 (à moins qu'il ne s'agisse d'un appel visant à traiter un contrat en cours).

> **En aucun cas, l'État, les collectivités locales (Région, Département, mairie), l'ADEME ou l'Anah n'encouragent le démarchage.**

Une entreprise qui vous dit être envoyée ou recommandée par l'une de ces institutions doit immédiatement être suspecte !

Les bons réflexes à avoir en cas de démarchage téléphonique

- > **Ne communiquez jamais de données personnelles par téléphone comme votre identifiant fiscal ou vos coordonnées bancaires...** même si l'on vous dit que c'est pour vous aider à déposer votre demande d'aide.
- > Méfiez-vous d'une entreprise qui réalise un devis sans avoir visité votre logement.

Attention aussi aux courriers malveillants qui peuvent paraître officiels et qui vous invitent à une prise de contact car votre logement serait une passoire thermique avec obligation immédiate de réaliser des travaux.

Si vous avez le moindre doute suite à un appel téléphonique ou la réception d'un courrier, ou si vous voulez savoir comment déposer votre demande d'aide, contactez l'Agence d'Information sur le Logement (ADIL) du Loiret et d'Eure-et-Loir au

02 38 62 47 07



CONSEIL GRATUIT, NEUTRE ET PERSONNALISÉ



RAPPEL :

Les jeunes doivent se faire recenser à la Mairie entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

Cette formalité est importante : Elle conditionne la journée d'appel obligatoire. L'attestation délivrée sera demandée pour passer différents diplômes et à l'examen du permis de conduire.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION SITREVA

Restez informés de l'actualité de vos déchèteries



App Store



Google Play



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

La commune d'Aunay sous Auneau a fait le choix de se doter d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour assurer la protection et le soutien de la population en cas de survenue d'événements majeurs, principalement d'origine météorologique, industrielle ou liés à l'activité humaine. Les mesures sanitaires ne nous avaient pas permis de finaliser cette démarche. Une réunion à laquelle sont conviés les habitants d'Aunay pressentis comme « relayeurs de l'alerte » se tiendra **le samedi 16 octobre 2021 à 10h30 à la Salle des Associations.**

Une information plus détaillée sur le PCS vous sera proposée dans le prochain bulletin municipal.

COLLECTE DES BACS DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DU TRI SÉLECTIFS

Les services du SICTOM informent régulièrement la Mairie :

- Des problèmes d'accès dans certaines rues en raison de véhicules gênants.
- Du non-respect des consignes de collecte.

Merci à chacun de faciliter la gestion de ce service.



FORMATION « GESTES QUI SAUVENT » PAR LA PROTECTION CIVILE

Le CCAS projette d'organiser une formation aux « Gestes Qui Sauvent », délivrée par la protection civile d'Eure et Loir. Ce projet serait destiné aux habitants du village. Les conditions et modalités d'inscription vous seront communiquées ultérieurement sur le site internet de la mairie et via Panneau Pocket.

INITIEZ-VOUS



HALTE AUX DÉCHARGES SAUVAGES !



Nous constatons encore des dépôts de déchets divers sur le territoire communal (Exemples : Pneus déposés devant un bac à verre, matériaux en bordures des chemins ruraux et dans les bois...).

Nous demandons à chacun de ne pas hésiter à relever les immatriculations des véhicules suspects et de les communiquer à la Mairie et à la Gendarmerie (17).



**JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE**

BALADE COMMENTÉE

À TRAVERS DES RUELLES D'AUNAY

Les 18 et 19 septembre 2021 se sont déroulées les journées du patrimoine.

Dans le cadre de cet événement, la commune d'Aunay-sous-Auneau a organisé une balade commentée à travers les ruelles et sentes de notre village.

Profitant d'un temps ensoleillé, une trentaine de personnes s'était réunie place du foyer Jean Moulin.

La promenade a débuté par la rue de la poste, anciennement nommé « la rue » et la ruelle des planches. Elle s'est terminée par le four à chaux et les prés de la bassine correspondant à l'actuelle esplanade des fourneaux récemment réaménagée.

Tout au long du circuit, M. Jean Pierre Dubois, archéologue alnéolois, a incité les participants à se replonger dans le passé d'Aunay. Sa grande connaissance de l'histoire locale lui a permis de répondre aux nombreuses questions des promeneurs, chacun d'entre eux ayant à cœur de mieux connaître son village. Les échanges entre nouveaux venus dans notre commune et Alnéolois « historiques » furent chaleureux, ces derniers partageant volontiers leurs souvenirs d'enfance.

Pour clore cette balade, une collation fut servie dans la salle des associations. Les participants purent une fois de plus s'immerger dans le passé d'Aunay en découvrant de nombreuses cartes postales très anciennes de notre village.



Messages des ASSOCIATIONS

JUMELAGE GÜGLINGEN / BEAUCE ALNÉOISE

L'Association vous invite à découvrir leur activité et à vous joindre aux membres.
Contact 02 37 31 80 41 **Annick Lambert**

AUNAY BIEN ÉVÈNEMENTS

« Chers amis, l'activité CHANT a repris tous les mardis à 19h, salle des associations ; venez nous rencontrer et même chanter.

La soirée **JOHNNY** aura lieu le 11 décembre à la salle des fêtes du village, la soirée **CABARET** le 12 mars et un **CONCERT** le 2 avril 2022 en l'église Saint Eloi.

Par ailleurs, l'association reprend 2 nouvelles activités : la **pêche** et la **pétanque**. Nous recherchons des bénévoles pour ces activités. Contact : aunaybienevenements@orange.fr

Prenez soin de vous et de vos proches. » **René Bonnet**, Le président

ETHOPEE, PASSIONS CONTEMPORAINES

« Cette année, Éthopée revient avec ses activités artistiques habituelles (qu'elle n'a jamais cessé de pratiquer puisque nous étions en distanciel) : **SPECTACLE VIVANT, PEINTURE, SCULPTURE, CRÉATION TEXTILE...** Les cours ont lieu dans la salle des Associations les mercredis (pour les enfants), jeudis après-midi ou en soirée (pour d'autres horaires, me contacter).

C'est également une année d'innovation ; Éthopée propose : **ART-THÉRAPIE, PSYCHOTHÉRAPIES, TECHNIQUES DE RELAXATION...** destinées à tous, mais surtout orientées vers les enfants et adolescents en difficultés (les enfants « dys ou TSLA » particulièrement et les adolescents souffrant de troubles anxieux). Après cette difficile période de Covid, nous avons tous besoin de « mieux-être ».

Inscrivez-vous, tout le monde est capable de création, il n'y a pas besoin de « savoir dessiner », le matériel est fourni et nous travaillons dans une ambiance chaleureuse.

Contact : tel. 06 87 04 84 47 ou mail : asso.ethopee.arts@gmail.com
site : <http://anne-delaby.com/Ethopée>

Éthopée a également participé cet été, à la réalisation d'une grande fresque murale pour les locaux des PEP 28 dont l'inauguration aura lieu avant les vacances de Toussaint. L'Association des PEP 28 a mis en place le projet PEP Arts au service de la réflexion et de l'appropriation des valeurs de la République.

Ce projet a besoin de vous pour être finalisé ! Votez pour choisir la disposition de cette fresque en suivant ce lien <https://my.forms.app/form/61278c61bd6e4f7f3a71374e>
Anne Delaby

MULTIDANSES

Après une année difficile, les cours ont repris le 13/09 au foyer. **Vous pouvez toujours nous rejoindre à partir 5 ans.** Il y a également un groupe d'adultes. Contact pour tous renseignements 07 81 28 37 23 **Sylvie**.

LE CLUB DE FOOTBALL

La saison reprend progressivement.

À ce titre, **il est toujours possible de s'inscrire** dans toutes les catégories : jeunes, seniors et vétérans. Des places sont également disponibles pour des dirigeants et des arbitres. Bonne rentrée à tous.

Par ailleurs, le **LOTO** du club se tiendra le 27 novembre au foyer communal. Pour les horaires et les modalités, guettez les affichages.

Footballlement vôtre. **Cyril Lutrat** 06 82 17 47 29 - **Jean-Luc Rebré** 06 77 79 72 59

DU CÔTÉ DES CENTRES

Cette année, les enfants de l'accueil de loisirs **AUNAYNUPHAR** partiront à la **découverte du patrimoine local** mais aussi de la **solidarité** par le biais de projets que nous allons mettre en place vers la SPA et les enfants malades. Nous reviendrons vers vous en cours d'année pour solliciter votre soutien lors de ces différentes actions.

Comme chaque année, nous n'oublierons pas les fêtes traditionnelles comme Halloween, Noël....

Nous sommes toujours preneurs de bonnes idées pour les activités, les sorties ... en rapport avec les thèmes de cette année. **Alors n'hésitez pas à partager vos idées !**
Contact : 02 37 31 39 96 alsh.aunay@pep28.asso.fr

DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture au public (hors vacances scolaires) :

Lundi 16h - 17h Mardi 16h - 18h
Mercredi 14h - 17h Vendredi 16h45 - 18h

Port du masque
et Pass sanitaire
obligatoires

Grand choix d'ouvrages sur place, pour tous les publics

Possibilité de réserver des livres, des DVD et CD, à la bibliothèque ou via le site de la BDEL : mediatheques.eurelien.fr

Message du COMITE DES FETES

« Nous tenons à vous remercier d'être venus aussi nombreux à cette belle fête du 14 juillet où nous avons servi plus de 200 repas et passé un bel après-midi avec notre concours de pétanque, le retour du panier garni et plus de 10 activités pour les enfants et des petits lots qui, nous l'espérons, aura fait plaisir à nos petits alnéoises et alnéois.

Le CDF aussi a fait sa rentrée avec son assemblée générale et Betty POIRIER qui quitte la présidence pour d'autres aventures ; nous la remercions chaleureusement pour tout ce qu'elle a apporté au CDF. Elle a su avec les bénévoles faire grandir et épanouir celui-ci ; nous lui souhaitons bon vent.

Notre prochain rendez-vous est le dimanche 31 octobre où nous ferons notre traditionnel **HALLOWEEN** avec un couloir de la peur inédit... puis nous sommes en pleine préparation de notre deuxième **MARCHÉ DE NOËL** qui aura lieu le dimanche 12 décembre.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles c'est avec grand plaisir que nous vous attendons dans la convivialité. Bien à vous. » **Katy Moreau**

L'ÉCHO DU VILLAGE

Le **CCAS** distribuera des brioches aux aînés du village (à partir de 75 ans) samedi 9 octobre prochain ; la distribution de Noël aura lieu le samedi 18 décembre.

Le père Noël rendra visite aux écoliers, avant les congés de fin d'année, pour une distribution de chocolats.

Pour rappel le repas de l'amitié est reporté au dimanche 3 avril 2022. Les coupons d'inscription seront disponibles dans le prochain Fil des Jours.

PanneauPocket est une application que la mairie, le SIVOS (transport scolaire), la gendarmerie... ont adopté pour diffuser largement et rapidement des informations. Pensez à l'installer sur votre smartphone pour être informés rapidement de l'actualité locale. C'est gratuit.

Le **bulletin municipal** est en cours de rédaction. Les jeunes entreprises installées sur la commune (siège social) sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie, pour une parution gratuite dans le bulletin municipal.

OCTOBRE

Samedi 9 - distribution des brioches
Samedi 16 - présentation du PCS (cf page 3)
Dimanche 31 - fête d'Halloween

NOVEMBRE

Jeudi 11 - cérémonie
Samedi 13 - réunion de concertation publique (cf page 3)
Samedi 27 - loto du club de football

DECEMBRE

Samedi 11 - soirée JOHNNY
Dimanche 12 - marché de Noël
Samedi 18 - distribution des colis de Noël

2022

MARS

Samedi 12 - soirée CABARET

AVRIL

Samedi 2 - concert à l'église
Dimanche 3 - repas de l'amitié
Dimanche 10 - élection présidentielle (1^{er} tour)
Dimanche 24 - élection présidentielle (2^e tour)